

1

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE DE LA VALLEE DU CAROL

6. PLACE CAROLANE 66760 LATOUR DE CAROL
Tel : 04.68.04.06.73 § Fax : 04.68.30.29.23
sivm-carol@wanadoo.fr

ENVEITG LATOUR DE CAROL PORTA PORTE PUYMORENS

Conseil Syndical du Mardi 24 Mars 2015

21H Mairie de Porta

Présents : Porté-Puymorens : J. Sarda, D. Roboam
Porta: M.Hugon, L. Calbet-Rey
Latour de Carol: A Carréra Ch. Puig
Enveitg: Ch. Torrent, JF. Casamitjana

Secrétariat : M.P. Casellas ; Comptabilité : Joële Courtec

Président de séance : Jean Sarda

Secrétaire de séance : Augustin Carréra

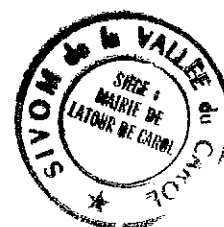
Séance ouverte à 21 heures 40

Au préalable, les membres du Conseil Syndical ont assisté à la présentation du bilan de l'association « la Carolane » par son Président.

Dés l'ouverture de la séance, M. Hugon, Maire de Porta, et M. Sarda, Président du SIVM, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil Syndical.

Le Président présente ensuite pour approbation le compte-rendu du dernier Conseil Syndical du lundi 23 Février 2015 à Porté-Puymorens.

Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.



1* Délibération procédure de captage

Les travaux de captage de Béna, Brangoly et Fanès sont terminés. Un dossier de demande de subvention dans le cadre de la procédure administrative d'autorisation des captages sera déposé auprès du Conseil Général.

Accord unanime

2* Délibération frais postaux

La Perception ne peut en assurer le recouvrement ; le Président propose par un avenant à la Régie des recettes, de percevoir directement auprès des usagers, les frais postaux inhérents aux courriers qui leurs sont adressés (timbres- lettres recommandées... etc)

Accord unanime

3* Choix de la maîtrise d'œuvre pour les travaux sur la RN20 (tampons)

Après lancement d'une consultation auprès de trois cabinets, deux seulement ont répondu : Grontmij/GEI et Géo-Pyrénées Sarl.

Sur proposition de la Commission d'appel d'offres, le Conseil Syndical décide de retenir la candidature de la Sarl Géo-Pyrénées pour les raisons suivantes :

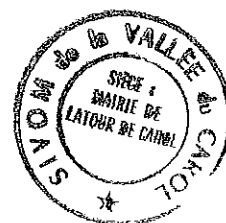
- * montant estimé des travaux inférieur de 5.000euros
- * taux de rémunération du montant des travaux inférieur de 1,6%
- * délais de montage du dossier inférieur de 10 semaine1/2

Accord unanime

4* Délibérations budget principal/budget annexe

Après renseignements recueillis auprès des organismes compétents, il s'avère que le transfert de sommes du budget de la M14 vers celui de la M49 est autorisé. Le Conseil Syndical décide donc de transférer la somme de 65.795euros de la M14 sue la M49.

Accord unanime



5* Subventions pompiers et maîtres chiens

En l'absence de Didier Roboam qui quitte la salle le temps du vote, le Conseil Syndical décide d'octroyer au corps des pompiers de Latour de Carol une subvention de 2.145euros et à celui de Porté-Puymorens une subvention de 1.100euros

Accord unanime

Didier Roboam réintègre le Conseil Syndical pour le vote de la subvention à l'association de maîtres chiens. L'association n'ayant, à ce jour, pas renouvelé sa demande, il est convenu de reconduire le montant de la subvention 2014, soit 500euros.

Accord unanime

6* Vote des comptes administratif de la M14 et M49

M. Jean Sarda, Président, présente les comptes administratifs de la M14 et de la M49, puis quitte la salle, laissant le Conseil Syndical procéder au vote.

CA M14 (voir documents distribués)

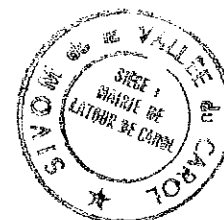
*fonctionnement : recettes.....51.000euros
 dépenses..... 36.966euros
Résultat 2014 de la M14 : +14.034eurod (excédent)

*investissement : recettes.....0euros
 dépenses.....34.424euros
Résultat 2014 de la M14 : -34.424euros (déficit)

Le Compte Administratif de la M14 en fonctionnement et en investissement est approuvé à l'unanimité sous la présidence de Christian Torrent.

CA M49 (voir documents distribués)

*fonctionnement : recettes..... 827.331euros
 dépenses..... 852.281euros
Résultat 2014 de la M49 : -24.950euros (déficit)



*investissement : recettes.....503.481euros
dépenses.....477.787euros
Résultat 2014 de la M49 : +25.694euros (excédent)

Le Compte administratif de la M49 en fonctionnement et en investissement est approuvé à l'unanimité sous la présidence de M. Christian Torrent.

M. Jean Sarda, Président, réintègre la séance et la Conseil Syndical approuve ensuite à l'unanimité les comptes de gestion du Percepteur M14 et M49.

7* Budget prévisionnel 2015

BP M14 2015 (voir document distribué)

Après affectation des résultats votée à l'unanimité, le BP M14 s'équilibre :

- en fonctionnement à la somme de 106.795euros
- en investissement à la somme de 66.049euros

Le budget prévisionnel de la M14 est voté à l'unanimité

BP M49 2015 (voir document distribué)

Après affectation des résultats votée à l'unanimité et le transfert de 65.795euros en recette de la M14 sur la M49, le BP M49 s'équilibre :

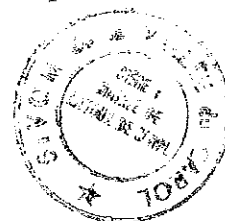
- en fonctionnement à la somme de 933.567euros
- en investissement à la somme de 801.085 euros

Le budget prévisionnel de la M49 est voté à l'unanimité

8* Questions diverses

Utilisation du broyeur : le SIVM a procédé il y a quelques années à l'acquisition d'un broyeur. Ce dernier à fait l'objet de la mise en place d'un protocole d'utilisation :

a) utilisation du broyeur : demande d'autorisation auprès du secrétariat du SIVM.



b) réparation par l'utilisateur des éventuels dégâts occasionnés sur l'appareil en cours d'utilisation.

Le Conseil Syndical exige que ce protocole soit strictement observé par les utilisateurs.

Séance levée à 23h50

